



Association de Sauvegarde de Montigny et de son Environnement

A.S.M.E.

8, rue du Trou de la Vente 77690 Montigny sur Loing
Association agréée régie par la loi de 1901 N° 4/9515

contact@montigny-asme.fr

www.montigny-asme.fr

à Mme Sylvie Monchecourt
Conseillère Régionale
Maire de Montigny sur Loing
77690

Le 23 mars 2017

Objet : problèmes de voirie à Montigny-sur-Loing

Madame le Maire,

Nous revenons vers vous au sujet des problèmes de sécurité de circulation et d'évacuation des eaux pluviales sur lesquels nous vous avons régulièrement alertée :

1- Les problèmes de sécurité de circulation

Ils concernent actuellement surtout trois artères traversantes de notre village :

- La rue Aimé Lepercq, au sujet de laquelle nous vous avons saisie dès octobre 2015. Nous avons compris que vous étiez d'accord pour prendre des mesures simples et peu coûteuses pour améliorer la sécurité de circulation : matérialisation d'emplacements de stationnement par un marquage au sol, clarification et renforcement de la signalétique. Nous regrettons qu'aucune mesure n'ait été prise à ce sujet, à part peut-être le déplacement d'un panneau de limitation de vitesse ;
- La route de Marlotte, qui a fait l'objet d'importants travaux en 2016. Nous apprécions la mise en place de chicanes, mais regrettons leur signalement insuffisant, surtout la nuit, leur positionnement qui laisse une large plage sans chicane, favorisant l'accélération des véhicules, ainsi que l'absence de panneau indiquant les priorités de passage, comme ceux mis en place route de la Gare ;
- La rue Numa Gillet, devenue de fait une voie de contournement du centre du village pour les véhicules venant de Fontainebleau par la route de Larchant et la rue Orgiazzi. La circulation dans cette rue est souvent dense en semaine et particulièrement dangereuse dans ses premiers numéros après le carrefour de

l'Enfer. Vous avez pris récemment un « avis » pour y interdire le stationnement du côté des numéros impairs, ce qui a pour effet de permettre aux véhicules d'accélérer après ce carrefour, mettant en danger les riverains qui sortent de chez eux de ce côté de la voie. Il nous semble que, là aussi, la matérialisation d'emplacements de stationnement par un marquage au sol, en alternance de chaque côté, obligerait les véhicules à ralentir et rationaliserait le stationnement.

2- Les problèmes d'évacuation des eaux pluviales concernent deux artères en particulier :

- La rue Numa Gillet dans ses premiers numéros où de graves problèmes d'infiltration sont apparus qui motivent un procès engagé par des riverains ;
- La rue du Trou de la Vente où des améliorations ont été apportées l'an dernier, mais où subsistent encore des problèmes de débordement lors d'importantes pluies.

Dans les deux cas, la solution à terme est sans doute la réalisation de tranchées permettant un drainage canalisé des eaux pluviales.

Plus généralement, nous souhaiterions connaître l'état d'avancement du programme de collecte et d'évacuation des eaux pluviales qui devait se substituer à celui adopté par la municipalité précédente et pour lequel des transferts de crédits avaient été effectués à la Communauté de Communes Moret-Seine&Loing et son syndicat intercommunal SIDEAU qui en reprenaient la responsabilité.

Nous souhaiterions donc vous rencontrer pour évoquer ces problèmes et, plus généralement, l'actualisation et la mise en œuvre du plan triennal de voirie, qui devait comporter, selon les informations que vous nous aviez données, le chantier de la rue Numa Gillet après celui de la route de Marlotte.

Nous souhaiterions également évoquer la possibilité d'inscrire dans le futur Plan Local d'Urbanisme la relance de l'étude et de la mise en œuvre d'une voie de contournement par le Sud, comme cela avait été étudié en 2004 avec le Conseil Départemental. C'est en effet la meilleure solution à terme aux problèmes de circulation dans le village pour n'y conserver que le trafic local, d'autant que le P.L.U. se place dans la perspective d'un accroissement de 15% de la population de la commune.

Nous tenant à votre disposition pour une rencontre, nous vous prions de recevoir, Madame le Maire, nos salutations distinguées.

Arre Mon cordial salut

Alan BRYDEN
Président